



Fonction publique : MOBILISONS-NOUS CE JEUDI 5 DECEMBRE

Les organisations syndicales régionales CGT, CFDT, UNSA, FSU, FA-FP et FO appellent les agent·es du Conseil régional de nouvelle-Aquitaine à une journée d'action, de rassemblements, de manifestations et de grève comme partout en France, le 5 décembre 2024.

Répondant à la demande de l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian - ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique-a été contraint d'accorder une audience le jeudi 7 novembre dernier. Les organisations syndicales ont obtenu l'abandon de la suppression des catégories C, B et A de la Fonction publique envisagée au titre du projet de loi dit « Guerini ». Le ministre s'est aussi engagé à rediscuter de son projet « d'agenda social ».

Force est de constater que **Guillaume Kasbarian n'a pas répondu à la plupart des autres propositions et revendications** portées par les organisations syndicales.

C'est pourquoi nous en appelons à une première journée de mobilisation sur l'ensemble du territoire, le 5 décembre 2024, y compris par la grève et la manifestation.

Une journée pour que le ministre renonce :

- aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- au non-versement de la Gipa (Garantie individuelle de pouvoir d'achat).

Dans le même temps, nos organisations syndicales appellent les agent.es de la fonction publique, fonctionnaires et contractuel.les, à se mobiliser pour notamment :

- des moyens budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques,
- des créations d'emplois partout où c'est nécessaire et l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels,
- l'augmentation de la valeur du point d'indice au titre de l'année 2024 et des années suivantes et des mesures salariales générales,
- la refonte des grilles indiciaires,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- l'abandon des orientations du projet de loi dit « Guérini ».

Les points de rassemblement en Nouvelle Aquitaine

Charente. Angoulême 10h30 devant la cité administrative. **Charente-Maritime.** Saintes 10h30 palais de justice. La Rochelle 10h30 Place de la gare. **Corrèze.** Tulle 10h30 parvis de la cité administrative. Ussel 17h00 Mairie (table ronde santé et action sociale). **Creuse.** Guéret 10h30 devant la préfecture. **Dordogne.** Périgueux à 10h30 Palais de Justice. **Gironde.** Bordeaux 14h00 place de la République. **Landes.** Mont de Marsan. 9h30 (Centre de gestion de la FPT), 11h00 Préfecture. **Lot et Garonne.** Agen 14h00 Place Jasmin. **Pyrénées-Atlantiques.** Pau 10h30 Place de Verdun. Bayonne 10h30 Place Sainte Ursule. **Deux-Sèvres.** Niort 11h00 Place de La Brèche. Thouars 11h00 Théâtre. **Vienne.** Poitiers 14h stade de la Madeleine. Châtellerault, 10h kiosque. **Haute vienne** Limoges 10h30 carrefour Tourny. St Junien 13h30 hôpital, 14h30 Bourse du Travail.